

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 9 décembre 2024 - 1,50 €

N° 113

Hors de raison

C'est une faiblesse des gens raisonnables et honnêtes que de penser que tout le monde est comme eux, ou que des arguments raisonnables peuvent finir par convaincre ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. Ainsi le raisonnable Michel Barnier, considérant le spectaculaire approfondissement de la dette de l'État, faute que les rentrées fiscales prévues se fussent concrétisées, n'a pas vu d'autre réponse honnête que d'augmenter les impôts. Il l'a fait le plus modestement possible, en faisant le maximum de concessions aux uns et aux autres. Dans un pays de gréiculture, de bonnets rouges et de gilets jaunes, il ne s'est pas risqué à proposer une politique d'économies sévères à la Javier Millei. On sait pourtant que le Premier ministre argentin, malgré sa politique économique « à la tronçonneuse » a encore le soutien de la moitié des Argentins harassés par de si longues années d'inflation due à l'endettement de l'État.

Mais revenons à notre Premier ministre français. Malgré son sérieux et sa bonne volonté, il est tombé, le 4 décembre, sur le premier volet du budget proposé au Parlement, celui de la Sécurité sociale. Qui dans ce pays a intérêt à ce que la Sécurité sociale soit dépourvue de budget ? Mais la question n'était pas là. Les deux partis extrêmes, voulaient la peau du Premier ministre. Ils étaient prêts à



joindre leurs voix pour le faire tomber, même s'ils n'avaient évidemment rien à proposer ensemble pour mieux gouverner.

La moins raisonnable de l'affaire est sans doute la procureure qui a requis, le 13 novembre dernier, que Marine Le Pen soit non seulement lourdement condamnée pour un usage non conforme de ses collaborateurs du Parlement européen, mais que la peine d'inéligibilité qu'elle réclame soit appliquée dès le

jugement de première instance attendu pour début 2025. Une première, qui oblige presque Marine Le Pen à tout tenter pour faire tomber non seulement le Premier ministre mais aussi le Président, dans l'espoir d'une présidentielle anticipée peut-être... à tout le moins d'intimider les juges qui, décidément, font nos présidentielles. Est-ce tout à fait conforme à la séparation des pouvoirs ?

Quant à Jean-Luc Mélenchon et ses amis, on

sait que, surfant sur le vote « populaire » (traduisez musulmans), il s' imagine avoir trouvé des « idiots utiles » (les islamistes, mais

SOMMAIRE

P. 1 : Hors de raison.
P. 2 : V^e République. P. 3 :
– La République aux yeux bandés. Lectures.
P. 5 : CRS, FNSEA. P. 6 :
– L'Afrique à cœur. – Syrie : la chute. P. 7 : Les lignes bougent. P. 8 : Notre-Dame, des ténèbres à la lumière.

■ **Gouvernement :** Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale a été rejeté le 4 décembre par une motion de censure déposée à l'Assemblée nationale par la gauche mais votée aussi par le Rassemblement national (331 voix alors que 288 étaient nécessaires). Le Premier ministre Michel Barnier a présenté sa démission au président Emmanuel Macron le 5 décembre. Son gouvernement assure les affaires courantes.

Le chef de l'État a reçu vendredi et lundi les présidents des groupes parlementaires Républicains, Socialistes, Liot, Écologistes, Communistes (mais ni LFI ni le RN) et pensait pouvoir annoncer le nom du futur Premier ministre mardi 10 décembre.

■ **Banque :** Le CCF (ex-réseau de détail de HSBC), propriété du fonds américain Cerberus, a confirmé, le 4 décembre, son projet de supprimer 84 de ses 235 agences et 1 400 emplois sur 3 900.

■ **Fonction publique :** Une grève des agents publics a eu lieu le 5 décembre pour protester contre « *les trois jours de carence* » pour les fonctionnaires en maladie.

■ **Télévision :** Le groupe Canal+ a annoncé le 6 novembre le retrait de ses quatre chaînes payantes de la TNT à partir du 25 juin. Le groupe laisse sur la TNT ses deux télévisions gratuites Cnews et CStar. Le groupe a également annoncé, le 7 novembre, la suppression de 250 postes, dont 150 directement liés à C8.

■ **Élections :** Le 8 décembre, au second tour de l'élection partielle due à la démission (pour cause de

aussi les députés RN) pour provoquer la crise de trop qui le fera élire président d'une VI^e République. À cette « stratégie » que peut répondre un homme raisonnable ?

Frédéric Aimard

V^e République

Une crise de régime, quand elle n'est pas surmontée, annonce un changement de Constitution, comme en 1958, ou un coup d'État, comme celui du 2 décembre 1851 par lequel le futur Napoléon III s'empare du pouvoir. Une crise politique se déroule à l'intérieur du cadre institutionnel. Nous sommes une fois de plus dans cette situation, même si certains juristes souhaitent la rédaction d'un nouveau texte constitutionnel.

Avant la réélection d'Emmanuel Macron, il était courant d'entendre dénoncer – non sans bonnes raisons – la « *verticale du pouvoir* » qui reliait le président de la République, le Premier ministre et le parti dominant. Certains, à gauche, tiraient argument de cette situation pour réclamer une VI^e République. Or le phénomène majoritaire est le résultat d'une conjoncture politique qui ne doit rien aux institutions puisque la V^e République a été conçue dans la perspective de gouvernements minoritaires.

Depuis que le phénomène majoritaire a été remplacé par une division de l'Assemblée nationale en trois blocs plus ou moins homogènes, on entend dire à nouveau qu'il faut en finir avec la V^e République. Or nos institutions résistent aux crises. Elles ont permis à la fin du siècle dernier la

cohabitation entre la droite et la gauche (1986-1988 ; 1997-2002) et ce n'est pas une nouvelle Constitution – dont on ne sait pas ce qu'elle pourrait être – qui permettrait de résoudre la division du corps électoral en trois camps irréductibles.

Même avec des gouvernements faibles ou des équipes chargées d'assurer les affaires courantes, la Constitution permet d'assurer la continuité de l'État et le règlement des dépenses courantes. Il est cependant permis de souhaiter que le président de la République joue son rôle d'arbitre au lieu de chercher à imposer une équipe ministérielle conforme à ses vœux comme il l'a fait pendant l'été dernier, comme il a tenté de le faire après la chute de Michel Barnier. Le jeu parlementaire y gagnerait en clarté et l'accord en vue de la formation des gouvernements serait plus rapide.

Claudine Uzerche

Temple républicain ?

Lors d'événements religieux ayant une grande portée populaire comme les célébrations catholiques lyonnaises des 8 septembre et 8 décembre, certains s'émeuvent, au nom de la laïcité, de tout ce qui peut en apparaître comme une reconnaissance officielle. Ainsi en a-t-il été de la présence d'Emmanuel Macron à la réouverture de Notre-Dame de Paris, où il s'est rendu à trois reprises, les 29 novembre et 7 et 8 décembre, ce dernier jour pour une messe et les deux autres pour y prendre la parole, mais à la seconde malgré les réticences de l'archevêque

qui a dû s'incliner devant « *les conditions météorologiques très défavorables [... qui] contraignent à une réorganisation du dispositif prévu* ». L'Élysée a ensuite bien pris soin d'annoncer que le président ne communierait pas et qu'il s'agissait d'une « *cérémonie républicaine de réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris* ».

On a donc pu se demander si cette républicanisation de la manifestation ne renvoyait pas à l'époque de la Révolution, seule matrice, pour certains, de la France d'aujourd'hui. À cette époque où on « *déprêtrisait* » beaucoup, au besoin à l'aide de la guillotine, la célèbre basilique avait été un temps transformée en temple de la Raison puis en entrepôt de vins.

Sur le fond, deux traits majeurs doivent être dégagés de ce qui a clos l'incendie du 15 avril 2019. D'abord, l'héroïsme des pompiers et l'extraordinaire travail mené par des centaines d'artisans et ouvriers pour tenir avec le plus grand succès le cap des cinq ans donné par le chef de l'État. Ensuite, la réunion, auprès des mécènes, de 170 évêques ainsi que des prêtres des 106 paroisses parisiennes et d'un représentant des sept Églises catholiques orientales de la capitale. France Télévisions a su s'y associer avec des éditions spéciales et la diffusion intégrale des deux journées de célébrations. Cela éclipse heureusement les querelles sur certains aménagements liturgiques, sur quelques manques archéologiques ou sur le côté parc d'attractions (Disney fait partie des grands donateurs).

Précy

La République aux yeux bandés

Alea jacta est. M. Barnier chuta et M. Macron qui était visé, trébucha. Comme le dit Mme Hidalgo qui renonce à juste titre à un troisième mandat de maire de Paris, la ville flotte mais ne coule pas. Qu'en sera-t-il de la France? M. Macron tiendra-t-il encore trente mois? Cédéra-t-il à la pression avec le Premier ministre qu'il choisit?

L'opinion publique qui ne doit pas entrer dans le prétoire était présente mercredi 4 décembre 2024 pour assister à l'hallali. M. Mélenchon bien que non député était dans les tribunes. C'est dire qu'il attendait un spectacle grandiose. L'hémicycle fut transformé en une cour d'assises. Le Premier ministre solitaire était présent comme la corde soutient le pendu au banc des accusés. Des procureurs vindicatifs et revanchards unis d'un soir furent acharnés à sa perte pour des raisons diamétralement divergentes, mais dans un but commun. Il y eut quelques avocats de la défense modérés et plutôt résignés. M. Barnier ne nia rien, reconnut que son budget était insuffisant mais qu'il pouvait être amélioré, appela à la raison et aux conséquences funestes de son renvoi. Et le verdict du jury composé des accusateurs tomba: la censure fut votée avec effet immédiat car dans ce cas constitutionnel il n'y a ni appel ni cassation, ni possibilité de porter un bracelet électronique civique ou avoir une deuxième chance comme n'importe quel petit voyou.



ALBUM

La nuit de l'Ourse

Le soleil se couche, la lune se lève, les étoiles brillent. Les animaux de la forêt sortent de leur cachette. Biches, grenouilles, belettes... se désaltèrent. Soudain Mère Ourse apparaîtrait. Grande, majestueuse, illuminée par une cohorte de lucioles, elle rend visite à ses amis heureux de la revoir. Antoine Guilloppé signe un album magnifique, tout en nuances de bleu, rehaussé de fils argent et or.

« Pleine nuit », Antoine Guilloppé, éditions Gauthier Langereau, 40 p., 22,95 €.

JEUNESSE



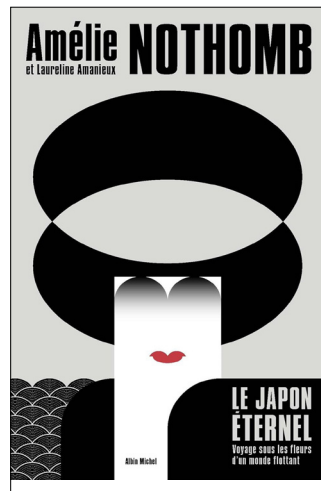
Agence Perdido

Sa maman ayant disparu mystérieusement, Lucy, onze ans, doit aller vivre à New York chez sa tante Doris qui l'oblige à voler dans les trains pour payer son loyer. Par hasard elle

rencontre Rita Perdido, une dame vêtue de noir, qui dirige une agence de « retrouvage ». Lucy intègre son équipe, persuadée que sa mère a été enlevée par des croquemitaines. Avec cette adolescente dotée du don de retrouver les objets, personnes et souvenirs perdus, Victor Dixen lance une nouvelle série. Un roman captivant et un livre-objet superbement décoré.

« Les derniers retrouvés », Victor Dixen, Bayard Jeunesse, 480 p., 21,90 €.

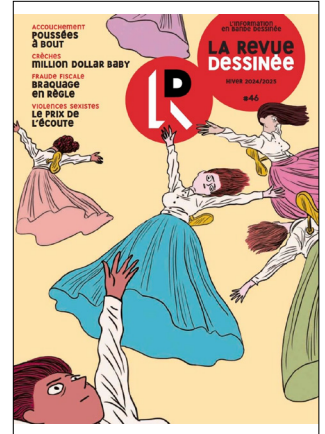
BEAU LIVRE



Fleurs et temples

Longtemps Amélie Nothomb s'est crue japonaise. Ne vivait-elle pas dans l'une des plus belles régions du monde, le Kansai, grâce à son père diplomate? Et puis il a fallu quitter mais le souvenir de ce temps heureux est resté dans sa mémoire. Avec ce beau livre, tout en noir et blanc, illustré de photos et de gravures, l'écrivaine nous fait découvrir ce qui fait le charme du Japon: ses mythes, ses rites et ses arts traditionnels.

« Le Japon éternel. Voyage sous les fleurs d'un monde flottant », Amélie Nothomb et Laureline Amanieux, Albin Michel, 368 p., 24,90 €.



NOUVELLE REVUE

Reportages en BD

Les sujets d'actualité en BD, c'est ce que La Revue dessinée propose. Composé essentiellement de reportages, ce trimestriel tout en couleurs, réalisé par les meilleurs illustrateurs, donne à lire, à voir et à réfléchir. Au sommaire: les violences sexistes, la fraude fiscale, le saut à la perche, les accouchements, la dissuasion nucléaire...

La Revue dessinée, n°46, hiver 2024-2025, 19 €. En kiosque et en librairie.

santé) du député RN Flavien Termet (qui était le benjamin de l'Assemblée nationale, rendu médiatique par le refus de lui serrer la main par les députés d'extrême gauche) Lionel Vuibert (sans étiquette mais proche de Renaissance), a retrouvé le siège de député des Ardennes (qu'il avait perdu après la dissolution) avec 50,89 % des voix.

■ **Terrorisme :** Trois hommes, âgés de 19 et 20 ans, qui projetaient un attentat djihadiste contre la mairie de Poitiers ont été arrêtés le 7 décembre. L'enquête est suivie par le Parquet national antiterroriste (Pnat).

La libération de nombreux terroristes des prisons syriennes ou des camps tenus par les Kurdes en Syrie, parmi lesquels bon nombre possèdent la nationalité française, inquiète au plus au point les services de renseignement français.

■ **Bureaux :** Selon le Consortium des bureaux en France, fondé en 2003 par plusieurs acteurs de la construction immobilière, la France compte 173 millions de m² de bureaux dont 89 millions appartenant à des bailleurs privés. Sur ce total, 9 millions sont actuellement libres à la location, dont deux millions sont considérés comme « *en friches* » (immeubles vides sans projet depuis plus de deux ans). Le Consortium suggère de transformer ces immeubles inutilisés en logements, ce qui suppose un allègement des réglementations d'urbanisme en vigueur, mais permettrait de loger 53 000 personnes en cinq ans.

La justice parlementaire n'est pas laxiste. Un ange est passé au-dessus de la tête de Mme Le Pen aussi responsable du chaos car on ne l'a pas « calculée » que les grands donneurs de leçons de LFI ! Elle a dû penser aussi au couperet judiciaire qui s'annonce, avec exécution provisoire. Ses électeurs l'approuveront-ils d'avoir dissous les futurs changements qu'ils attendaient ?

La conjuration des extrêmes et l'alliance de ceux et celles qui se détestent, remporta le scalp et réussit un « exploit ». N'est-ce pas plutôt un échec global dont le président de la République a sa part, avec le refus de tout compromis des politiques. Ce qui veut dire qu'avec la même configuration publique faute d'une autre dissolution personne ne peut jurer qu'il y aura une période stable pour faire des réformes. Bravo les artistes. Même avec un nouveau président – hypothèse démentie laconiquement mais qui sait ? – si les électeurs persistent et signent et renvoient les mêmes en trois blocs au Parlement, comment fait-on ? Puisque le peuple vote contre le gouvernement Bertold Brecht a indiqué qu'il faut dissoudre le peuple.

Le scrutin à la proportionnelle met la politique aux mains des partis et des apparatchiks détachés de toute obligation territoriale. Le scrutin majoritaire actuel à deux tours, pervers par le front républicain, a produit un désastre. La solution est dans le comportement et le sens des responsabilités des parlementaires. C'est un vœu. S'ils préfèrent les jeux d'appareils et considèrent que l'adversaire est

un ennemi, fasciste et raciste, sans cœur et contre le progrès en général, on ne peut s'en sortir vraiment car personne n'a la vérité et l'idéologie mène dans le mur. Il appartient aux citoyens d'exiger plus de leurs mandataires. Et de leur coller un zéro de conduite et d'intelligence même s'ils ne sont pas anti-républicains. Ils pensent n'avoir pas tort ! On meurt de tant de certitudes.

Je souris toujours quand j'entends un élu dire : « *les Français veulent...* ». Il veut parler de ses partisans ou des membres de son parti car à part des sondages qui interrogent les quidams, qui peut se vanter de savoir précisément ce que veut la majorité silencieuse ? Quand on assiste aux débats à l'Assemblée nationale on est consterné par le niveau des idées et des arguments, outre la tenue.

La solution n'est pas non plus de changer la Constitution qui montre sa solidité même si elle est perfectible pour permettre plus de participation des citoyens et de respiration entre deux élections. Le référendum existe. Bâtir une nouvelle constitution prend du temps. Les besoins changent, les menaces s'accroissent, le contexte mondial est mouvant, ce qu'on n'avait pas vu venir ni anticipé exige d'agir. Les électeurs évoluent et comprennent les nouveaux enjeux. Ils changent d'avis aussi, ont d'autres priorités et ce qui était valable jadis est dépassé. Je crois en un régime qui s'identifie au président de la République élu au suffrage universel. Mais les parlementaires doivent bénéficier d'un rôle accru et de moyens. Un peu

comme dans le système des USA, car seul un collectif peut avoir raison. On n'a pas besoin d'un sauveur, d'un Pic de la Mirandole. La démocratie se contente de consensus après discussions et de l'intérêt général d'abord.

D'après ceux qui ont la chance de savoir, les Français réclameraient en priorité la réduction drastique des dépenses et moins d'impôts : M. Trump devrait nous prêter M. Elon Musk qui a des idées. Ils veulent aussi des mesures fortes de sécurité et de lutte contre la criminalité et la délinquance y compris chez les mineurs. Que l'on réforme les soins de santé et que le travail paie. Avec un niveau de vie correct pour tous, retraités compris qui n'ont rien volé à personne et qui ont payé leurs dus pour les générations qui les ont précédées. Rien n'était plus facile avant. Tout est urgent comme le souhait de garder les valeurs républicaines et traditionnelles qui ont fait la France. Quand on est à Rome on vit comme les Romains. Un tel programme devrait faire une quasi-unanimité. Pas la surenchère ou la démagogie.

Puisque l'hémicycle s'est transformé en tribunal rappelons que la justice est représentée par une jeune fille accorte au doux nom de Thémis qui tient un glaive dans la main – elle incarne l'ordre – et une balance dans l'autre – elle défend l'équité. Mais surtout elle a les yeux bandés ce qui l'empêche de voir les accusés et lui permet de se prononcer en toute objectivité. Les faits rien que les faits. Pas les intentions réelles ou supposées. L'impartialité domine. Pas de subjectivité ou d'arrière-pensées ou la

volonté d'imposer sa vision de la vie.

Les idées ne s'effacent pas par un jugement ou une manœuvre politicienne. La France en a vu d'autres et la République est suffisamment solide pour continuer son chemin en écartant ceux et celles qui ont voulu l'abattre. Elle a les yeux ouverts et jugera les responsables du désordre. Dont on n'a pas l'utilité. Les egos rentreront dans le rang. La démocratie n'a besoin que de gens responsables et mesurés.

Christian Fremaux

Les 80 ans des CRS

Les CRS (Compagnies républicaines de Sécurité) ont été créées il y a 80 ans par le Général de Gaulle, par un décret du 8 décembre 1944. Elles ont fait suite à la dissolution des groupes mobiles de réserve (GMR) institués en avril 1941 par le gouvernement de Vichy.

Une ordonnance du 7 mars 1945 a confirmé leur création avec la vocation de rétablir et de garantir le respect de la légalité républicaine. Il s'agissait alors de réorganiser les forces de l'ordre en France qui avaient été affaiblies après la Libération.

Depuis quatre-vingts ans, leurs missions ont évolué. Elles ont été notamment présentes durant la guerre d'Algérie, pendant les manifestations de 1968 et sur tous les théâtres de manifestations importantes, tant dans l'hexagone que dans les territoires ultramarins.

À la différence des gendarmes, les CRS sont des policiers qui forment un corps civil. Au-delà des

missions de maintien de l'ordre, ils luttent contre l'insécurité routière, la police des grands axes urbains (y compris les autoroutes), la prévention de la délinquance. Ils apportent leur concours auprès de la police aux frontières (PAF) ainsi qu'au secours en montagne et sur le littoral.

On les retrouve sur tout le territoire français avec notamment près de 60 compagnies dont la CRS 8 plus spécialement chargée d'intervenir sur les violences urbaines et le maintien de l'ordre de haute sécurité.

Les CRS sont placés sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et du directeur général de la police nationale.

Philippe Buron Pilâtre

La FNSEA met la pression sur les députés ayant voté la censure

Voter une motion de censure n'a rien d'anodin. Celle qui vient de faire chuter le gouvernement Barnier est la première qui aboutit en France depuis 1962, au lendemain de l'indépendance algérienne.

Les six groupes d'opposition l'ont votée : les amis de Jean-Luc Mélenchon, les communistes, les écologistes, les socialistes, l'UDR d'Éric Ciotti et le Rassemblement national. Si Michel Barnier ne pensait pas qu'elle arriverait si tôt, elle n'a pourtant rien de surprenant, puisque la dernière dissolution, voulue par Emmanuel Macron, a littéralement atomisé la représentation nationale.

La FNSEA et les Jeunes agriculteurs, syndicats proches du pouvoir, ont décidé, en représailles, de mettre la pression sur les parlementaires ayant voté la censure mais plus généralement sur l'ensemble des députés. À Tulle, en Corrèze, la permanence de François Hollande a été murée et recouverte du slogan « *Ta censure nous envoie dans le mur* », visant directement l'ancien président de la République, redevenu député cet été. Une détermination encore renforcée par l'annonce d'Ursula von der Leyen se félicitant d'être parvenue à un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur, Argentine et Brésil en tête.

Pour autant, il est un peu facile pour le syndicat majoritaire de s'en prendre aux parlementaires de l'opposition. Adeptes de la cogestion avec le pouvoir politique, la FNSEA a affiché dès 2017 une proximité certaine avec Emmanuel Macron et ses ministres successifs de l'Agriculture. Et c'est bien le président de la République qui a dissous l'Assemblée nationale au lendemain des élections européennes.

Une analyse qui semble être celle des deux autres syndicats représentatifs, la Coordination rurale et la Confédération paysanne qui ont décidé de ne pas cibler les parlementaires à quelques semaines des élections aux Chambres d'agriculture.

Jérôme Besnard

La Tour du Pin

Le 7 décembre, se tenait à Paris, un colloque à propos du centenaire de la mort du colonel marquis

de La Tour du Pin. Celui-ci fut, avec Albert de Mun, un des théoriciens, et un organisateur de terrain, de la doctrine sociale de l'Église, telle qu'elle sera promue par les papes Léon XIII et Pie XI, et plus ou moins bien mise en œuvre par un certain patronat chrétien et certaines organisations ouvrières.

Il fut également un ardent défenseur du modèle corporatiste. Ce dernier mot est démonétisé à cause de son utilisation par le régime fasciste ou par celui de Vichy qui ont tenté de faire du corporatisme un instrument étatique de contrôle de l'économie. Tout le contraire de ce que souhaitait un La Tour du Pin dont le journaliste Pierre Andreu, au lendemain de mai 1968, aimait à rappeler qu'il aurait plutôt fallu le ranger parmi les ancêtres de l'autogestion...

Quant au ministre de la Justice Edmond Michelet, il rappelait que le général de Gaulle avait puisé dans sa lecture assidue de La Tour du Pin son projet de participation, hélas torpillé par son Premier ministre et successeur Georges Pompidou.

Les interventions de Patrice Vermeulen, Philippe Delorme, Jean-Philippe Chauvin, Guillaume de Prémare, Joël Broquet seront bientôt disponibles sur la chaîne Youtube de Philippe Delorme – <https://www.youtube.com/@philippedelorme4088> – et les actes du colloque seront publiés dans quelques mois par par *La Nouvelle Revue universelle* *.

Frédéric Aimard

Nouvelle Revue Universelle, 1, rue de Courcelles, 75008 Paris – tél. 0645 219 757.

■ **Syrie** : Les milices djihadistes soutenues par la Turquie ont pris le pouvoir en Syrie en moins de 12 jours d'une campagne éclair partie de l'enclave d'Idlib. Damas est tombée le 8 décembre et Bachar el-Assad a fui le pays que son clan dirigeait depuis 1971. Il est à Moscou avec sa famille. Le sort des minorités, notamment celui des Alaouites, dont est issue la famille Assad, et des Kurdes, dont le Parti de l'Union démocratique (PYD) contrôle encore l'Est du pays (Rojava) sous protection américaine, reste très incertain, même si Ahmed Al-Charaa, alias Mohammed Al-Joulani, chef des islamistes vainqueurs du groupe Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), multiplie les déclarations apaisantes. Les Russes ont évacué leurs bases aériennes et surtout leur base navale de Tartous. Les Israéliens ont occupé la zone tampon au nord du plateau du Golan conquis en 1967 et annexé en 1981.

■ **Ukraine** : Les présidents Trump et Zelinsky se sont rencontrés le 7 décembre, à l'occasion de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame. Le président élu américain a appelé à un cessez-le-feu immédiat.

■ **Roumanie** : La Cour constitutionnelle a annulé, le 6 décembre, le premier tour de l'élection présidentielle du 24 novembre où le candidat d'extrême droite Calin Georgescu a fait 2 millions de voix (23 %) grâce à une campagne Tik-Tok. Le Conseil national de l'audio-visuel de la Roumanie soupçonne que cette campagne numérique a été manipulée depuis la Russie et a saisi à ce sujet la Commission européenne et la justice rou-

L'Afrique à cœur

Au cours des quarante dernières années, l'armée française n'a quasiment jamais cessé d'être présente au Tchad. Le 9 août 1983, le président Mitterrand déclenchait l'opération Manta pour repousser les forces du colonel Kadhafi qui avaient envahi le nord du pays et annexé la Bande d'Aouzou. La guerre commencée en 1978 dura jusqu'à 1987. Le président tchadien était alors Hissène Habré qui gouverna jusqu'en 1990, renversé par Idriss Deby qui demeura au pouvoir jusqu'à sa mort en 2021. Le fils de ce dernier, Mahamat Idriss Déby, lui a succédé, avec la bénédiction d'Emmanuel Macron.

Hissène Habré, réfugié au Sénégal, sera, lui, poursuivi et condamné en 2016 à une peine à perpétuité. Il est décédé à Dakar en 2021.

L'opération Manta fut suivie en 1986 par l'opération Épervier jusqu'en 2014, absorbée dans la nouvelle opération Barkhane étendue aux cinq pays du Sahel avec son siège opérationnel à Ndjamen. Cette dernière ayant été dissoute en 2022, il n'y avait plus de justification au maintien sur place d'un millier d'hommes et des bases aériennes de Ndjamen, Abéché à l'Est et Faya-Largeau au Nord. La décision tchadienne de dénoncer les accords de coopération en matière de défense de 1976 révisés en 2019 a néanmoins pris de court les autorités françaises. Curieusement, elle ne fut annoncée qu'après le départ du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Bar-

rot, le 28 novembre. Parallèlement une réflexion était en cours à la demande du président Macron sur la réduction de la présence militaire en Afrique, mission confiée à l'ancien secrétaire d'État à la Défense, Jean-Marie Bockel, qui venait de rendre son rapport le 25 novembre.

Transformer les bases en centres mixtes de formation, passer de trois cents hommes à une centaine, proposer des coopérations multilatérales, tout semblait inventé pour ne pas avoir à partir du tout, ce qui s'est révélé une énorme erreur de psychologie, et une faute politique qui nous poursuivra longtemps. Nous ne tirerions aucun bénéfice de notre posture apparente de modestie. L'humilité de façade conduisit à un ressenti d'humiliation.

158 militaires français ont trouvé la mort au Tchad depuis 1968 dont 93 reconnus « morts pour la France ». Aux sacrifices se joint une vive nostalgie des grands espaces, sur une superficie de deux fois et demie le territoire métropolitain, l'aventure dans le Tibesti, le vivant souvenir de la geste historique de la France libre sous le général Leclerc depuis le Tchad jusqu'à Strasbourg. Le Tchad restera inscrit dans la mémoire collective, une mention prestigieuse sur les étendards des régiments, et individuelle dans le cœur de ceux qui y ont servi. Une page se tourne.

Dominique Decherf

La chute

Il a suffi d'une dizaine de jours pour que s'effondre un régime de cin-

quante-cinq ans : Hafez El-Assad avait pris le pouvoir en 1970, gouvernant d'une main de fer jusqu'à sa mort en 2000, laissant la place à son fils Bachar, qui a quitté Damas le 8 décembre, après avoir traversé une guerre civile de quatorze ans, faisant plus de 300 000 morts et sept millions de réfugiés et autant de déplacés (sur 23 millions d'habitants).

Comme le Tunisien Ben Ali et l'Égyptien Moubarak, lors des printemps arabes de 2011, comme le Libyen Kadhafi et l'Irakien Saddam Hussein, avec une opération militaire extérieure, Hafez El-Assad aurait dû disparaître il y a plus de dix ans s'il n'avait été sauvé in extremis en 2015 par une intervention directe russe et le soutien des milices pro-iraniennes (Gardiens de la Révolution, Hezbollah).

La défaite de « l'axe de la résistance » ainsi constitué n'en est que plus retentissante. Moscou a froidement abandonné Assad car tout son effort militaire est centré sur l'Ukraine. Peut-être même la Russie a-t-elle obtenu quelques assurances sur le maintien de sa base maritime à Tartous, stratégique par rapport à la mer Noire ?

Téhéran a bien essayé de mobiliser ses milices irakiennes mais s'est heurté à un refus catégorique du gouvernement de Bagdad appuyé par les forces nationalistes de Moussa al-Sadr. Personne ne se risquerait à sacrifier la stabilité en Irak pour venir au secours de l'ennemi traditionnel syrien. Les Kurdes irakiens sont, de leur côté, alliés à Ankara et ne s'impliquent pas avec les Kurdes syriens.

Deux grands vainqueurs : Israël et la Turquie. Bachar El-Assad est la victime collatérale du 8 octobre 2023. Sa chute est en lien avec celle des dirigeants du Hamas et ceux du Hezbollah. Ce n'était sans doute pas le but recherché en premier par Netanyahu, mais quand il parlait d'éradiquer ces deux mouvements, il ne pouvait pas ne pas penser aux conséquences éloignées sur leurs commanditaires.

Ankara avait bien jugé du parti qu'il pouvait tirer du retrait russe et iranien, lui donnant l'opportunité de réaliser enfin la zone tampon longtemps réclamée afin de permettre la réinstallation des réfugiés (près de quatre millions en Turquie) et de tenir à bonne distance de la frontière les formations kurdes alliées au PKK turc. Les Kurdes de fait contrôlent toute la partie de la Syrie au-delà de l'Euphrate. Un gouvernement autonome analogue à celui existant en Irak permettrait de stabiliser durablement la situation.

Ankara sera le garant du nouvel ordre syrien quel qu'il soit. Ses « partenaires » russe et iranien au sein d'un processus dit d'Astana ne sont pas en mesure de lui disputer la primauté. Ankara est même pour eux un protecteur dans la phase de transition où il s'avère incontournable.

Dominique Decherf

Les lignes bougent

En vingt-quatre heures, deux nœuds de la politique internationale, avec leurs implications diplomatiques et militaires, viennent de

se desserrer. Non sans lien l'un avec l'autre, ils restent de toute façon conditionnés à l'arrivée de Donald Trump à la tête des États-Unis le 20 janvier et concernent la France dans une certaine mesure. Il s'agit de l'Ukraine et du Moyen-Orient.

Le président élu des États-Unis a, le premier, mis en avant une évolution. Le 8 décembre, il a appelé à un « *cessez-le-feu immédiat* » et à des négociations après avoir rencontré à l'Élysée le chef d'État ukrainien et Emmanuel Macron, déclarant que « *Zelensky et l'Ukraine aimeraient conclure un accord et mettre fin à la folie* ». On n'en saura pas plus d'ici quelque temps, à moins que la Russie n'oppose une fin de non-recevoir – ce qui apparaîtrait surprenant car la situation militaire semble bloquée et Moscou aspire forcément à retrouver de la liberté pour agir ailleurs.

Ensuite, la prise de Damas et la chute de Bachar al-Assad, évidemment exfiltré à Moscou, concernent particulièrement Vladimir Poutine, son allié devenu récalcitrant devant l'obstination du dictateur déchu. Or, l'avenir reste imprévisible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Emmanuel Macron a ainsi simplement constaté que « *l'État de barbarie est tombé* » et le ministre des Affaires étrangères démissionnaire, Jean-Noël Barrot, après avoir salué « *la chute du régime* », a appelé à « *une transition politique pacifique et respectueuse de la diversité du peuple syrien* ». L'In-soumis Éric Coquerel, lui, a affirmé « *ne pas se réjouir de la prise de pouvoir par des islamistes* ».

Le pouvoir syrien n'était sur place bien vu que des minorités opprimées ailleurs, comme les chrétiens. À l'arrivée des insurgés, d'abord à Alep puis à Damas, ceux-ci se sont montrés naturellement inquiets mais les nouveaux maîtres se sont voulus rassurants. Le groupe Hayat Tahrir al-Cham, autrefois inféodé à al-Qaïda, se trouve aujourd'hui composé essentiellement de combattants syriens et se présente comme une coalition proposant une alternative politique.

Une autre minorité craint une nouvelle fois pour son avenir, les Kurdes. L'offensive des rebelles a en effet été appuyée par la Turquie, directement ou non, en hommes et en matériel. Or, Ankara considère toujours les Kurdes comme des ennemis au moins potentiels.

La Syrie constitue, d'une manière générale, un enjeu très important pour Recep Tayyip Erdoğan, soucieux de ne pas avoir de problème sur sa frontière méridionale. Mais tous les autres pays sont également parties prenantes, aussi bien le Qatar, plutôt proche d'Ankara, que l'Iran, traditionnel allié de Bachar al-Assad. Dans la mesure où les nouveaux maîtres de Damas sont perçus comme des islamistes, ils suscitent aussi des inquiétudes jusqu'en Égypte.

En revanche, le Hezbollah et le Hamas perdent le soutien syrien, ce qui est plutôt perçu comme une bonne nouvelle par Israël, qui les voit s'ajouter à la liste de ceux qui, comme l'Iran, connaissent aujourd'hui quelques revers.

Jean Étèvenaux

Le président Klaus Iohannis a annoncé qu'il restera en place jusqu'à l'élection de son successeur et que la date des prochaines élections sera fixée par le gouvernement de coalition issu des élections des députés et des sénateurs, le 1^{er} décembre, et son Premier ministre Florin Cîțu, ancien leader du Parti National Libéral (PNL, qui avait obtenu 13 % des voix). Vingt-et-un mercenaires roumains, revenus de République démocratique du Congo, ont été arrêtés le 8 décembre. Ils sont soupçonnés d'avoir voulu intimider les concurrents de Calin Georgescu.

■ **Corée du Sud** : Le président Yoon Suk Yeol, 63 ans, excédé par les manœuvres de l'opposition pour retoucher le budget de l'État, avait proclamé la loi martiale le 3 décembre pour « *lutter contre les forces communistes nord-coréennes* ». L'opposition parlementaire, qui a dénoncé une mesure inconstitutionnelle et une manœuvre pour se protéger d'une procédure judiciaire, a pu y faire obstacle dès le lendemain et a appelé à la destitution du président.

■ **Guinée** : Lors d'un match de football, un mouvement de foule, à cause d'un penalty contesté, a provoqué la mort de plus de 60 personnes le 1^{er} décembre.

■ **Niger** : Selon un communiqué d'Orano du 4 septembre, les autorités nigériennes ont pris le contrôle opérationnel de la mine d'uranium encore exploitée par la société française au Niger. On s'attend à ce que la Russie puisse s'emparer des stocks.

■ **Maroc** : Le roi Mohamed VI a fait une chute occasionnant une fracture de l'humérus. Il a été opéré le 9 décembre à la clinique du Palais royal de Rabat.

■ **Burkina Faso** : Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de la junte militaire au pouvoir, a nommé un nouveau Premier ministre civil le 7 décembre après avoir dissous le gouvernement la veille sans explications officielles.

■ **Californie** : Un séisme de magnitude 7,3 a eu lieu le 5 décembre au large de la Californie sans provoquer de dégâts notables.

■ **Commerce** : Le 6 décembre à Montevideo, Ursula von der Leyen a déclaré que les négociations sur le Mercosur, ouvertes en 1999, avaient abouti. Un marché unique entre l'Union européenne et l'Amérique du Sud va pouvoir se mettre en place après la ratification de l'accord par les différents États concernés. Il s'agit d'une victoire diplomatique pour l'Allemagne et l'Espagne et d'une défaite apparente pour la France.

Notre-Dame, des ténèbres à la lumière

Deux cérémonies, samedi soir et dimanche matin, ont déployé leurs fastes pour la réouverture de Notre-Dame, cinq ans et demi après le terrible incendie.

Notre-Dame, une des plus belles cathédrales françaises, n'est pas seulement la cathédrale de Paris : on dit souvent que **c'est la cathédrale du monde entier**. C'est pourquoi, en avril 2019, des foules de gens, dans tous les pays, suivirent avec angoisse et chagrin le violent incendie sur leurs écrans. Et, avec le défi de la restaurer en cinq ans, des millions de personnes se passionnèrent pour ce chantier.

Samedi 7 décembre, le grand jour est arrivé. Malgré la pluie, la soirée commence avec le ballet de l'arrivée des officiels. Sous une grande tente dressée sur le parvis, le président et Madame Macron accueillent les hôtes illustres, avant qu'ils ne soient guidés jusqu'à leurs places aux premiers rangs de la nef : le

président élu américain, Donald Trump, et Madame Biden représentant son mari, président sortant ; le roi et la reine des Belges, le grand-duc de Luxembourg et son épouse ; le prince de Monaco ; de nombreux présidents, dont le président ukrainien Zelinski, mais aussi le Comte et la Comtesse de Paris. Les grands donateurs qui ont financé une bonne partie du chantier. Et de nombreuses personnes anonymes des paroisses de Paris, des handicapés... on aperçoit, au milieu de la foule de la nef, Henri d'Anselme, le jeune « héros au sac à dos », qui s'interposa, à Annecy, entre un terroriste pourvu d'une arme blanche et des bébés dans leurs poussettes. Il a été décoré de la Légion d'Honneur.

Grande émotion : le gros bourdon de Notre-Dame, le célèbre « Emmanuel », sonne à toute volée, première fois depuis cinq ans et demi.

L'archevêque de Paris, Mgr Laurent Ulrich, procède – à l'extérieur – au rituel de l'ouverture, en frappant la porte avec sa crosse d'évêque, à trois reprises, de trois coups successifs. Cette crosse nouvelle est taillée dans une poutre non consumée de la charpente du XIII^e siècle ; il a été inséré dans la volute de sa crosse un verre bleu en relief qui évoque les grandes roses en vitrail. L'archevêque, les nombreux évêques présents, le président et la maire de Paris, entrent alors dans la cathédrale, méconnaissable, claire comme aucun de nous ne l'avait jamais vue, avec la blondeur de ses pierres redevenues telles qu'à l'époque de Saint Louis. Notre-Dame, si sombre, si encrassée de poussière, a retrouvé sa splendeur. Pendant

cinq ans, elle est restée plongée dans l'obscurité, elle brille à présent. La cérémonie de ce samedi soir n'est pas une messe, mais l'office des vêpres – la prière du soir dans la liturgie catholique. La maîtrise de Notre-Dame, enfants et adultes vêtus de leurs tuniques bleues, retrouvent enfin la possibilité de chanter dans leur cathédrale.

Le moment le plus spectaculaire de cet office est le « réveil de l'orgue », qui a dû être entièrement démonté et restauré. Le rituel catholique le prévoit pour un orgue neuf (« *éveil de l'orgue* ») ou restauré (« *réveil de l'orgue* »). L'évêque dialogue avec l'orgue comme avec une personne, en lui adressant huit demandes : « *Éveille-toi, orgue, instrument sacré...* ». Il lui demande de chanter pour Dieu le Père, pour le Christ, le Saint Esprit, la Vierge Marie, la Sainte Trinité...

À la fin, les représentants des pompiers qui ont sauvé la cathédrale, et des artisans qui l'ont restaurée, sont applaudis longuement.

Le lendemain dimanche, la cérémonie est plus purement liturgique : une messe solennelle. Le moment le plus impressionnant est la consécration du nouvel autel, entièrement recouvert d'une huile sainte appelée saint-chrême et enveloppé d'encens, avant d'être revêtu d'une nappe immaculée.

Les chasubles liturgiques portées par le clergé, créées par le couturier Castelbajac dans des teintes colorées évoquant les vitraux, et dans une géométrie très moderne, alimentent les discussions sur les réseaux sociaux entre ceux qui aiment et ceux qui critiquent...

Marie-Gabrielle Leblanc

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay. 92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip.**

Paiement par carte bancaire :

https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T91610544M3CKALY

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com